

COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT (CACE) DU COLLÈGE MONTMORENCY

**46^e rencontre tenue le mercredi 26 novembre 2014 à 13 h 30, au B-2492.
PROPOSITION DE COMPTE-RENDU**

Étaient présents :

Sylvain Rousseau	Directeur Adjoint des Études
Sarah Bégin	Étudiante, Sciences humaines, comité Équilibre
Myriam Broué	Conseillère, Service de la vie étudiante, supervision du CACE
Marie Gauthier	Enseignante au département de génie civil
Andrée Hélie	Enseignante au département d'horticulture
Alain Labrecque	Régisseur général, Service des ressources matérielles
Sylvie Lamontagne	Agente de soutien administratif, Boutique du Collège
Annabelle Lemire	Étudiante, Techniques de diététique, AGEM
Manon Poulin	Responsable de la cafétéria, Groupe Compass
Étienne Rouleau	Conseiller pédagogique, Service du développement pédagogique
Rebecca Goupil	Étudiante Techniques de diététique, AGEM
Catherine Valade	Aide pédagogique individuelle, Service de l'organisation et du cheminement scolaires

Étaient absents :

Elena Georgieva	Aide pédagogique individuelle, Service d'aide à l'apprentissage
Sébastien Manka	Enseignant au département de mathématique
Emy Daniel	Coordonnatrice, Service de la vie étudiante
Marie-Josée Lapalme	Technicienne au département de muséologie

Sylvain Rousseau agira comme président et Sarah Bégin comme secrétaire de la rencontre.

1. Mot de bienvenue

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adopté tel que modifié.

3. Lecture et adoption du compte rendu de la 45^e rencontre tenue le 29 octobre 2014

Adopté tel que modifié.

4. Suites au dernier compte rendu

Par rapport à la propreté du Collège, il semble que l'AGEM et les étudiants du département de sécurité incendie sont intéressés à s'impliquer. Il sera important de les contacter lors de l'élaboration de la deuxième édition du grand nettoyage du terrain du Collège au printemps prochain.

5. Suivi des sous-comités

5.1 Sous-comité Politique de développement durable

5.1.1. Suivi consultation des différentes instances pour le 10 décembre

Andrée Hélie nous informe qu'il ne sera pas possible de sonder les membres du syndicat des enseignants avant le 10 décembre à cause de la fin de session. Ils organiseront plutôt une rencontre à la mi-janvier, avant le début de la prochaine session. Les membres du CACE décident de conserver la date du 10 décembre pour le « focus group », en soulignant que l'apport des enseignants sera évidemment considéré dans la rédaction de la politique.

Annabelle Lemire dit que les membres de l'AGEM ont été questionnés la semaine dernière dans le cadre d'une rencontre de conseil de programmes.

Myriam Broué explique que le syndicat des PNE se rencontrera le 27 novembre et le syndicat du personnel de soutien le 1^{er} décembre.

Sylvain Rousseau explique que les membres de l'association des cadres seront consultés de façon électronique, mais qu'il en glissera un mot lors de leur prochaine rencontre d'ici le 10 décembre.

Le sous-comité « Politique DD » va se rencontrer d'ici la prochaine rencontre pour déterminer comment elle sera animée.

- À 14H : Tous les membres du CACE se rendent à l'atelier horticole. C'est avec enthousiasme qu'a été remise officiellement la déchiqueteuse au département d'horticulture du Collège Montmorency.

5.2. Sous-comité Éducation relative à l'environnement (ERE) et communication

5.2.1. Suivi 10 babillards de diffusion environnementale

Myriam Broué explique que les membres du comité Équilibre sont présentement en train d'identifier les 10 îlots de tri les plus achalandés pour y installer les babillards. Elle mentionne également qu'avec Alain Labrecque, ils ont décidé d'enlever tous les panneaux au-dessus de tous les îlots pour faciliter la mise à jour de la signalisation des bacs qui doit être changée. Des collants installés sur le dessus des couvercles seront installés à la place. Cette mesure facilitera également le déplacement des bacs par l'équipe des ressources matérielles lorsque nécessaire.

5.3 Sous-comité Fonds environnemental

5.3.1. Suivi des demandes déposées et acceptées

Session Automne 2014

Titre du projet		Description	Montant octroyé	Montant versé	Personne ressource	Département / service
1	Fête 40e anniversaire Soins infirmiers	Fête du 40 ^e se déroulant dans un grand souci d'écoresponsabilité (verres loués en vitres, vaisselle réutilisable, disposition écoresponsable de déchets (recyclage et compostage si possible), nappes en tissu.	350 \$		Lise Ferland-Houle	Soins infirmiers
2	Forum international science et société	Nous désirons faire de cet événement un événement écoresponsable par l'achat local, l'utilisation de la vaisselle en porcelaine pour tous les repas, et favoriser le recyclage et le compostage des matières résiduelles. De plus, le dîner du 25 octobre sera entièrement végétarien. Nous engagerons une équipe pour sensibiliser les participants au tri de leurs matières pour assurer le bon fonctionnement de cet aspect environnemental (Brigade verte).	2 000 \$	2 000 \$	Karine Huot	Service de la vie étudiante
3	Foire des livres usagés		150 \$	77,45	Alex Gagné	Département de tourisme

Myriam souligne par ailleurs que peu de demandes sont faites à la session automne et davantage à la session d'hiver.

5.3.2. Suivi discussions du sous-comité (procédures, promotion, vaisselle, autres sources)

Source de financement du Fonds environnemental

Marie Gauthier explique que, mis à part la contribution de Chartwells provenant de la vente de vaisselle jetable, seuls les étudiants financent le fonds, et que le sous-comité se questionne à savoir si le personnel pourrait également apporter une contribution à ce fonds.

Le Fonds environnemental n'est pas enregistré en tant que fonds officiel et n'a pas de numéro de charité, ce n'est donc pas possible de remettre de reçus. Les membres discutent de l'idée d'une certaine association avec la Fondation Montmorency, pour nous aider à diversifier les sources de financement du Fonds environnemental. Sylvain Rousseau dit qu'il va questionner Yves Carignan à cet égard.

Élargir la promotion du Fonds environnemental

Le sous-comité souhaite faire produire un logo pour le Fonds environnemental. Celui-ci pourra figurer lors d'événements ayant sollicité son financement.

Un petit visuel sera produit pour effectuer la promotion du Fonds environnemental aux 10 babillards environnementaux à venir, ainsi que dans les écrans de la cafétéria.

Possibilité d'avoir une réserve de vaisselle gérée par les étudiants

Gestion possible de 100 couverts pour couvrir de plus petits événements au Collège et, ce, en partenariat avec une entreprise-école.

Possibilité de collaboration avec les gens du programme Gestion d'établissement de restauration au Collège (GER).

5.4 Sous-comité Gestion des matières résiduelles

5.4.1. Suivi subvention de 5000\$ de RECYC-QUÉBEC pour l'ajout d'îlots de tri

Myriam Broué et Alain Labrecque expliquent les propositions élaborées afin d'utiliser ce montant ainsi que le 5000 \$ obtenu avec le MAOB 2014-2015. L'achat de 35 écolotops (couvercles avec 2 trous pouvant s'ajouter aux barils bleus ou aux poubelles) effectué à l'été dernier sera financé par ce montant. Il serait également possible d'installer des îlots de tri à l'extérieur du Collège (de deux à trois). Il a été proposé d'ajouter de bacs de recyclage pêle-mêle dans divers services et départements avec une petite cuisine.

5.5 Sous-comité Transports

5.5.1 Suivi passe STL à prix réduit

Ce dossier sera discuté prochainement lors d'une rencontre du comité AGEM-Collège à laquelle participeront Annabelle Lemire et Myriam Broué.

5.5.2. Incitatifs au covoiturage (espaces réservés et rabais)

Marie Gauthier explique qu'elle a convoqué Isabelle Legault à une rencontre avec le sous-comité pour discuter des différentes possibilités pour inciter les gens à effectuer du covoiturage (création d'une passe de stationnement spéciale pour les covoitureurs, besoin de l'appui des gardiens de sécurité pour son contrôle, etc.). À suivre.

Ce sont finalement six espaces réservés aux covoitureurs qui sont prévus avec le bâtiment LEED, et la méthode de fonctionnement pose encore des questionnements. Le sous-comité n'a trouvé aucun système simple d'utilisation et infaillible pour le contrôle de l'usage de ces stationnements, alors il propose de commencer avec un système d'honneur, c'est-à-dire qu'aucun permis/passe ne serait nécessaire pour s'y stationner, et on fait confiance que seules les personnes faisant du covoiturage vont l'utiliser. Alain Labrecque n'y croit pas, et les autres membres du CACE non plus. Myriam Broué dit que les membres du sous-comité vont refaire leurs devoirs pour trouver un système. À suivre.

5.5.3. Suivis abri à vélos

Un toit complètement fermé sera installé, ce qui va empêcher la neige de s'y accumuler, et par le fait même, rendre l'abri encore plus sécuritaire. Selon M. Bourgault du service des Ressources matérielles, une trentaine de places disponibles dès le mois de janvier 2015.

La méthode d'attribution des places et le coût d'utilisation restent à être déterminés. Une partie des coûts iraient-ils au Fonds environnemental (demande d'un montant minimum ou d'une contribution volontaire)? Une partie de ce montant retournera peut-être à la personne lorsqu'elle retournera la clé de l'abri à vélo. Pour le printemps 2015, il faudra avoir élaboré une méthode pour l'attribution des places. Le sous-comité va vérifier de ce qui se fait déjà dans les autres établissements ayant un tel système.

Les membres du CACE suggèrent de présenter l'abri sous forme d'un projet-pilote, puisque son fonctionnement sera testé, tout comme sa capacité à répondre à la demande.

6. Questions diverses

6.1 Publication sur l'intégration du DD en enseignement collégial

Étienne Rouleau informe les membres du CACE que le regroupement Pacte 2D invite la communauté montmorencienne CACE à rédiger un chapitre au sein de leur publication sur l'intégration du DD en enseignement collégial.